



LES 3 SOLDATS BLANCS

Vous avez des valeurs,
votre patrimoine aussi.

Document d'entrée en relation

Conseil en organisation patrimoniale

Adhérent à l'Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI)

LES 3 SOLDATS BLANCS

SAS au capital social de 5.000 euros

881 202 543 RCS LYON – SIRET 881202543 00016

Siège social : 9 D, chemin de Charrière Blanche – 69130 Ecully

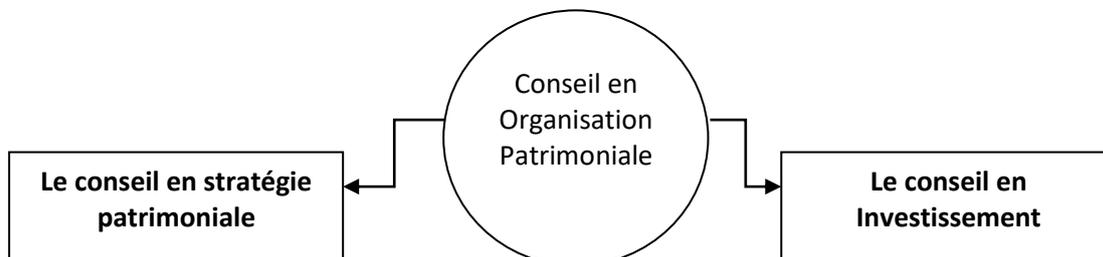
Tél. : 06 33 97 76 78

Mail : conseil@les3soldatsblancs.com

www.les3soldatsblancs.fr

NOTRE METIER

Notre métier repose sur 2 savoir-faire



- Protéger vos proches
- Financer vos projets, vos choix de vie
- Anticiper votre transmission (Particulier et/ou entrepreneur)
- Optimiser votre fiscalité

- Investissement financier (cotés / private equity)
- Investissement immobilier (restructuration / sélection de biens)
- Solutions de défiscalisation
- Autres (Bois et forêts, SCPI, produits structurés...)

Rémunérations

Honoraires et/ou fees

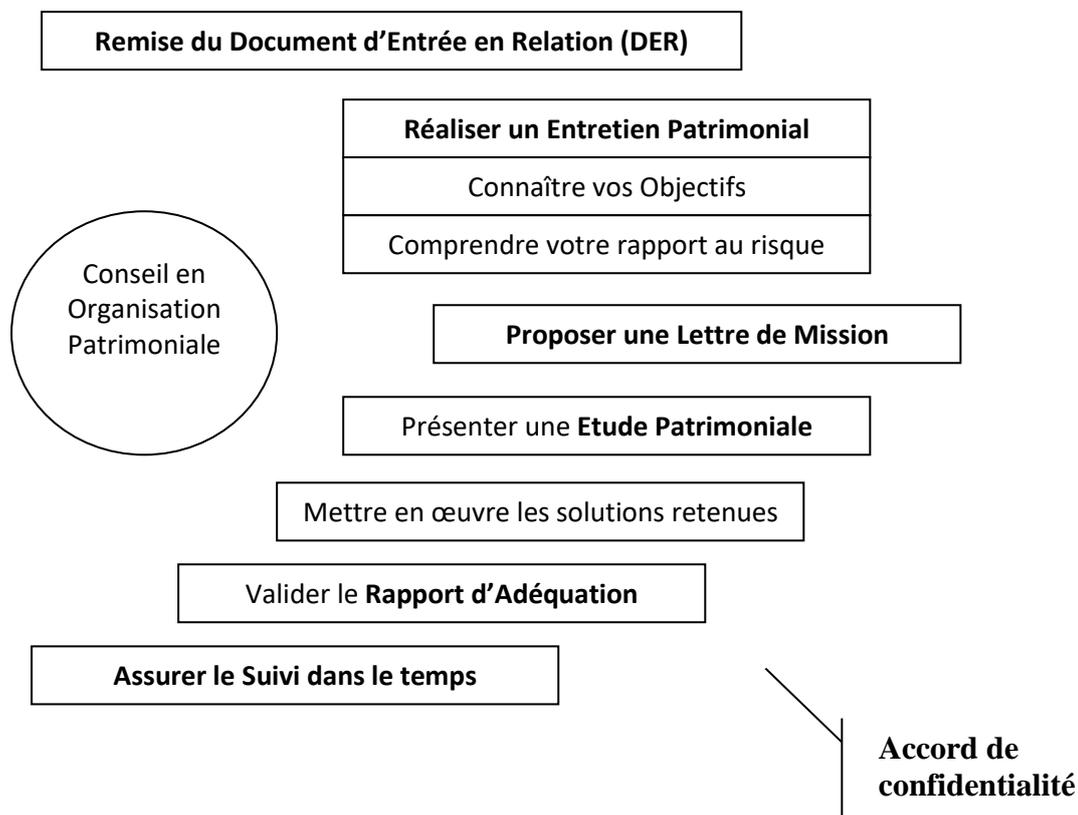
Honoraires ou commissions



NOTRE PROCESS

Votre patrimoine est le fruit d'une histoire : celle d'une famille, d'une entreprise, d'une vie...

⇒ **Vous connaître avant de vous conseiller est donc essentiel.**



CI-APRES LA LISTE DE NOS STATUTS REGLEMENTES :

Le cabinet est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (**ORIAS**) sous le numéro 20002325 (consultable sur le site www.orias.fr).

Conseil en investissements financiers

Conseiller en investissements financiers (CIF, n° E009392) adhérent à l'Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI), **association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers**.

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers :

- **sont rendus de manière non-indépendante**
- **et reposent sur une analyse large des différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires et/ou par commissions sur les instruments financiers.**



Courtage en assurance dans la catégorie « c »

- Courtier en assurance positionné dans la catégorie « c » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et se prévalant d'un service de recommandation fondé sur une analyse impartiale et personnalisée du marché.

Service de conseil portant sur un contrat de crédit immobilier

- Le montant de la rémunération perçue au titre du service de conseil vous sera communiqué préalablement

INFORMATIONS SUR LES MODES DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal ou par tous moyens de télécommunication.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Monsieur Bertrand MILLET en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : conseil@les3soldatsblancs.com
Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ASSURANCE PROFESSIONNELLE

Assurance RCP et Garantie Financière : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9.



LITIGE

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse du cabinet, à son conseiller ou gestionnaire habituel qui disposera de 10 jours pour en accusé réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de la consommation :

- Pour l'activité CIF (médiateur public) : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 ([www.amf-france.org/le médiateur](http://www.amf-france.org/le_mediateur))
- Pour les autres activités : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS Médiateurs : Christophe AYELA, Jean-Marc BLAMOUTIER, Catherine BOINEAU, Gilles CHARLOT, Michel GUIGAL (www.mediateur-conso.cmap.fr – consommation@cmap.fr)

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

AUTORITES DE TUTELLE

Au titre de l'activité de conseil en investissement financier : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers – 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement : ACPR – Autorité de contrôle et de Résolution – 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09

*

* *